



A Artigueloutan, le 27 septembre 2026

INFORMATIONS IMPORTANTES

A partir du 19 octobre 2026, la rue du ruisseau sera totalement fermée à la circulation des véhicules sauf riverains.

Afin de réaliser le remplacement de la canalisation d'eau potable (devenue vétuste) qui alimente le secteur de la rue du ruisseau et une partie du centre du village, d'importants travaux seront réalisés entre le 19 octobre 2026 et janvier 2027 (la durée sera fonction de la météo).

L'ancienne canalisation qui se trouve actuellement sur des parcelles privées sera condamnée, et remplacée par une canalisation neuve de plus gros calibre, positionnée sous la chaussée. Nous profiterons de cette intervention du SEABB, pour réaliser en même temps des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement et de captage des eaux pluviales à plusieurs endroits, ainsi que la réalisation de trottoirs et la réfection de la route.

La rue du ruisseau sera donc fermée à la circulation. Seuls les riverains seront autorisés à circuler pour accéder à leurs domiciles.

La circulation sera déviée par la RD 213 route de Nousty / rue de la mairie. Cette fermeture de la rue du ruisseau va entraîner plusieurs conséquences, y compris pour des habitants ne se trouvant pas dans la zone de travaux.

Les bus et les camions poubelles ne pouvant pas reculer, des solutions de remplacement seront mises en place (cf. plan joint).

Le passage des bus Idelis et Sclaris : les arrêts de bus se trouvant rue du 8 mai, rue du ruisseau, impasse des mattots et rue de la mairie ne seront plus desservis à partir du 19 octobre 2026 et durant la période des travaux (cf. affichage aux arrêts et information par mail des abonnés).

Le point de ramassage se fera rue de la vallée de l'ousse, en face des terrains de tennis.

La collecte des ordures : 120 foyers seront concernés par le changement du point de ramassage de leurs ordures ménagères et du tri sélectif (poubelles verte et jaune).

A noter qu'il n'y aura pas de ramassage des bacs marrons durant cette période.

Tous les foyers se trouvant :

- Impasse des partolles
- Impasse des mattots
- Rue du ruisseau
- Impasse de la hound
- Impasse de la châtaigneraie
- Rue des frênes
- Impasse du ruisseau
- Lotissement du ruisseau
- Clos de la plaine
- Rue des chênes

Devront amener **leurs sacs poubelles** directement dans une des bornes aériennes situées à l'extrémité de la rue du ruisseau (côté route de Nousty) ou devant le cimetière. Ces points de collectes seront ramassés par un camion grue spécifique.

Il faudra s'adapter et changer vos habitudes pendant quelques semaines.

Le dernier ramassage des ordures au porte à porte aura lieu **le mercredi 14 octobre**. Ensuite il faudra venir personnellement sur un des deux points de collectes.

L'accès au domicile : les riverains de cette zone de travaux pourront accéder à leur domicile, la circulation se fera en alternance, sur une chaussée en cailloux. Il faudra donc être prudent, rouler lentement et respecter le travail des entreprises présentes qui feront le maximum pour vous accompagner.

Coupures d'eau : Des coupures d'eau ponctuelles de quelques heures seront nécessaires pour le raccordement à la nouvelle canalisation. La SAUR préviendra 48h à l'avance les abonnés concernés.

La mairie sera présente pour répondre à vos questions et difficultés durant cette période. Nous communiquerons régulièrement des informations sur le nouveau site de la mairie (artigueloutan.fr).

Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et nous comptons sur la coopération de tous pendant cette période de travaux qui au final améliorera la qualité de vie de tous les riverains.

 Le Maire
Marie-Claire Né